

Point Nuit, Maison

Rapport d'Activités
Plus'Elles

2023

alynea
samusocial69
Mettre l'exclusion dehors.

Sommaire

1.	PRESENTATION DU SERVICE.....	4
2.	2023 DANS LES GRANDES LIGNES.....	6
2.2	Ressources Humaines.....	7
2.3	Evaluation / démarche qualité.....	9
3.	LE PUBLIC ACCOMPAGNE.....	10
1.	Les nuitées.....	11
2.4	Typologie des personnes accompagnées en 2022.....	11
2.4.1	Sexe / âge (cumul sur l'année).....	11
2.4.2	Caractéristiques des ménages accueillis.....	12
2.4.3	Nationalité des personnes accompagnées.....	13
2.4.4	Situation administrative des personnes accompagnées entrant dans le dispositif.....	13
2.4.5	Ressources des personnes accompagnées en 2022.....	13
4.	ORGANISATION DE L'EQUIPE ET MODALITES D'ACCOMPAGNEMENT EN 2023 :.....	14
2.	Outils de la loi 2002.2 et leur mise en œuvre.....	16
3.	Organisation des Projets Personnalisés (P.P.).....	16
4.	Prolongation de séjour.....	17
5.	Procédure d'accompagnement à la sortie.....	17
6.	L'étayage collectif.....	17
2.5	Dispositifs spécifiques :.....	18
2.6	L'accompagnement à l'insertion socio-professionnelle.....	18
2.7	Les sorties.....	19
2.7.1	Les points de blocage en vue d'une sortie (personnes adultes).....	20
2.8	Evolution de la durée de séjour des personnes prises en charge sortant dispositif.....	20
2.8.1	Durée de séjour des personnes présentes au 31/12/2023.....	20
2.8.2	Durée de séjour des personnes sorties en 2023.....	21
5.	LES ACTIONS CORRECTIVES PAR SUITE DE L'AUDIT 2022.....	21
6.	CONCLUSION ET PERSPECTIVE.....	24

1. PRESENTATION DU SERVICE

Etablissement	Point Nuit Maison Pluri'elles
Adresse	69 Rue de cuire 69004 LYON
Nom de l'organisme gestionnaire	ALYNEA
Statut de l'organisme gestionnaire	Association loi 1901
Téléphone	04 78 29 87 45
Fax	04 72 98 25 84
Email	chrspointnuit@alynea.org;
Nom du directeur - Général	Pascal ISOARD-THOMAS
Pôle de rattachement	Pole hébergement
Nom du directeur de pôle	Lucas PHANER
Nom du cheffe	Véronique ROUSSET GOUTELLE
N° finess	690022850
Type d'établissement	CHRS
Convention collective	Nexem
Date de création de la structure	1998 HU 2003 CROSM et 2004 CHRS

Le CHRS Point Nuit Maison Pluri'elles

Accueillir dans un lieu rassurant et confortable toute personne de genre féminin isolée dans toute leur diversité au sein d'un collectif soutenant et bienveillant, pour rétablir la place de chacune en tant qu'actrice de son environnement et de son projet de vie et, pour certaines, à les soutenir dans leur parcours de transformation de genre.

Le CHRS offre un hébergement inconditionnel aux personnes isolées qui ont souvent traversé des épreuves physiques et mentales liées à divers parcours de vie marqués par :

- L'emprise d'un conjoint et/ou les violences conjugales ou familiales
- Les addictions
- La souffrance en santé mentale
- La prostitution
- Le manque de documents légaux et le droit au travail, privant ces individus de moyens de subsistance.

L'accent est mis sur le bien-être et la reconstruction vers l'autonomie afin de trouver des solutions d'hébergement adaptées, pouvant éventuellement accueillir leurs enfants placés.

Chiffres clefs	
Capacité d'accueil	38 places 26 places insertion 12 places Urgence
Typologie d'accueil	7 Chambres doubles 15 Chambres simples 3 studios doubles 3 studios simples
Public cible	Femmes sans enfants
Orientation	SIAO - Maison de la veille sociale
Nbre de personnes accompagnées en 2023	49
Nbre d'admission	17
Nbre de sorties - et motif.	14 dont 9 en logement autonome, 2 retours en famille, 2 FDPC et un départ inconnu.
Taux d'occupation	91%
Nbre de personnes accompagnées par 1 CIP	14
Financeurs	DDETS
Durée moyenne de séjour au 31.12.2023	24 mois
Durée moyenne de séjour des personnes sorties en 2023	61 mois
Nbre d'ETP au 31.12.2023	8 + 0.10 CIP d'Alynéa

Témoignages :

« A mon arrivée à Point Nuit en 2023, j'étais très excitée. Point nuit m'a permis de trouver le vrai Moi. Je sens ma situation avancée »

Hakima, résidente de Point Nuit, maison Pluri'Elles.

« Mon arrivée en 2023 à PN, était plus que compliquée comme tout changement. Mais au fur et à mesure, je me suis sentie bien. Je m'adapte et j'ai pu voir le bon côté des choses. Un bon accompagnement même si c'est dur d'accepter certains compromis ou certaines exigences. Mais sincèrement, je me sens très bien, de mieux en mieux avec l'équipe. »

Asna, résidente de Point Nuit maison Pluri'Elles

2. 2023 DANS LES GRANDES LIGNES

- Le CHRS est ouvert 24h sur 24 toute l'année sans interruption. Depuis son retour dans ses bâtiments historiques réhabilités, le CHRS est passé à 38 places d'accueil.
- Le taux d'occupation de l'année 2023 s'élève à 91%, avec 49 personnes accompagnées, dont 17 entrées pour 14 sorties. Trois facteurs expliquent ce taux : tout d'abord, le délai de traitement des dossiers de la MVS a conduit les femmes pouvant entrer à trouver une solution ailleurs avant. Ensuite, celles visitant les chambres doubles ont préféré rester là où elles étaient déjà hébergées, malgré des conditions peu satisfaisantes. Enfin, notre manque de personnel pendant trois mois dans les postes de RSA et RSE a rendu impossible un accueil de qualité de nouvelles personnes.
- La durée de séjour au 31/12/23 est de 24 mois pour les 33 personnes présentes à cette date et de 61 mois pour les 14 résidents partis dans l'année. Cette situation s'explique par le départ de plusieurs résidentes qui étaient accueillies depuis de nombreuses années.
- Nous pouvons dresser un bilan positif de l'accueil des personnes en transition de genre. Elles trouvent pleinement leur place et sont bien acceptées par toutes les résidentes. Pour les soutenir si besoin, nous collaborons avec nos partenaires LGBT+ et l'association Chrysalide.

2.1 Faits marquants

L'année 2023 a été marquée par l'inspiration et la résilience au sein de notre CHRS. La nouvelle équipe et les résidentes ont su relever divers défis, allant des pénuries de personnel, aux turn-over des intérimaires et aux difficultés relationnelles. Leur capacité à trouver des compromis et à s'adapter progressivement est admirable. L'année se termine dans le calme et la sérénité, avec des festivités de fin d'année illuminant le quotidien. Bravo à tous.

Nouveaux partenariats:

DAHLIR Insertion: Ce partenariat offre un soutien personnalisé aux personnes vulnérables, y compris celles isolées, en précarité sociale, victimes de violence, éloignées de l'emploi ou nouvellement arrivées sur le sol français.

Chaque mercredi après-midi, une intervenante propose des activités sportives et discute des projets d'intégration, aidant ainsi les résidentes à se reconnecter avec des loisirs et à sortir de leur isolement.

Chorale "Les Chantiers Musicaux" : La chorale répète chaque mois dans notre salle d'activité, permettant aux résidentes de s'exprimer à travers le chant. Cela favorise leur bien-être et renforce le sentiment de communauté.

Initiatives et projets :

Essai de cloisons dans une chambre double : Pour résoudre les problèmes de cohabitation en chambre partagée, nous avons installé des cloisons pour séparer les espaces de sommeil, en préservant un accès à la salle de bain commune. Cet essai, prévu jusqu'en juin 2024, vise à offrir plus d'intimité et de tranquillité aux résidentes.

Journée "ménage de printemps" : En juin, résidentes et équipe ont collaboré pour un grand nettoyage de l'établissement. Cette activité a non seulement amélioré l'environnement, mais aussi permis aux résidentes de s'exprimer sur leurs besoins, comme ajouter des étagères dans les placards et sécuriser la vaisselle. Des discussions ont également eu lieu sur l'importance de règles écrites pour calmer les tensions.

2.2 Ressources Humaines

Fonctions	Effectif au 31/12/2023
Cheffe de service	1
Référent socio-éducatif	1
Référent socio administratif	1
Maitresse de maison	1
CIP détachée service emploi	0.10
Veilleur de nuit	1 (complété par des agents de

	sécurité)
Référent éducatif - Vie quotidienne et vie collective	3 (dont 1ETP depuis juin 2023)
Total	8.10

Evolutions globales et problématiques RH :

Pour la deuxième année consécutive, le site a souffert d'une insuffisance de personnel. En 2023, cette pénurie a causé des perturbations significatives au niveau des ressources humaines, marquées par un important renouvellement d'équipe et de nombreuses absences comblées par des intérimaires.

Les nouveaux référents sociaux (RSE et RSA) ont quitté leurs postes en juin après seulement quelques mois au sein de l'équipe.

Un RVQC a souhaité travailler la nuit et occuper le poste de surveillant de nuit. Il a pu le faire qu'en octobre, faute de remplaçant pour son poste de jour.

La Cheffe de service a pris ses fonctions en avril

La bonne nouvelle a été la création d'un poste de Référent Educatif Vie Quotidienne et Collective (REVQC) à temps plein, visant à améliorer l'organisation et la qualité de vie au sein de la structure. Le poste a été pourvu en juin.

À la rentrée de septembre, les postes de RSA et RSE ont été pourvus renforçant ainsi notre équipe et apportant de nouvelles compétences et une stabilité nécessaire à l'équipe.

Par ailleurs, une salariée qui occupe un poste de REVQC, est entrée en formation d'Accompagnante Educative et Sociale pour une durée d'un an en alternance, ce qui lui permettra d'acquérir de nouvelles compétences tout en restant partiellement active au sein de notre structure.

Les collaborations avec la CIP sont régulières au rythme de sa présence une fois par semaine sur site.

Nous avons également accueilli deux personnes en service civique le jeudi et vendredi, leur aide est précieuse pour soutenir les activités quotidiennes et créer des liens supplémentaires avec les résidentes. Ces jeunes en service civique contribuent à animer la vie collective et à proposer diverses activités, tout en acquérant une expérience enrichissante dans le secteur social.

Cette année l'équipe en place avait reçu deux formations :

En équipe :

En avril 2023, Chrysalide a dispensé une formation à notre équipe sur l'accompagnement des personnes en transition de genre, renforçant ainsi notre capacité à offrir un environnement inclusif et bienveillant.

En mai, nous avons également suivi une formation dispensée par l'association Viffil sur l'accompagnement des personnes impliquées dans des réseaux de prostitution, dont certaines peuvent également être en transition de genre.

En juin, le CSAPA a présenté son module Béaba sur une sensibilisation à l'accompagnement des personnes souffrant d'addictions.

En plus, de ces formations, une « APP régulation et cohérence d'équipe » a été proposée par l'intervenante de l'APP et la formation du SSI par notre collègue de la maintenance.

En individuel :

Une salariée est en formation d'AES de septembre 2023 à octobre 2024

Une autre REVQC s'est formée à « geste et posture » et en SST

La RSE a suivi une sensibilisation à la RDR (Réduction Des Risques), SST et a suivi un module en droit des étrangers

Le RSA a suivi la formation obligatoire du SIAO et sur l'accompagnement au droit.

2.3 Evaluation / démarche qualité

Conformément aux orientations associatives, le CHRS Point Nuit intègre fortement la question du pouvoir d'agir dans son fonctionnement et son projet.

Afin que les règles soient mieux intégrées et respectées par tous, il est essentiel de donner une place importante aux résidentes dans le sens à donner à celles-ci d'où leur coopération.

Tous les documents sont élaborés en équipe puis discutés en groupe avec les résidentes et l'administratrice référente de notre site, membre du conseil d'administration d'Alynéa. Après accord de tous, ces documents font l'objet d'un essai et sont affichés pour information.

Ce process résulte du constat de glissements des habitudes de vie et au besoin de repartager les règles de fonctionnement. Au fil des mois, cela a permis de reprendre et repartager les éléments clés comme les suivants :

L'aménagement de la cuisine : Nous avons assoupli les horaires d'ouverture de la cuisine, offrant ainsi une plus grande amplitude horaire

pour permettre aux personnes qui travaillent ou qui se lèvent tôt de déjeuner avant de partir.

Colis d'accueil : À l'arrivée de chaque résidente dans sa chambre, nous avons mis en place un colis d'accueil, offrant ainsi un petit ensemble de fournitures et de produits pour faciliter leur installation et leur intégration.

Distribution de colis alimentaires : Nous avons établi des horaires de distribution d'un colis alimentaire chaque jeudi après-midi, réservé aux personnes sans ressources, afin de promouvoir une plus grande équité dans l'accès à la nourriture.

De plus, un colis d'hygiène est distribué le premier jeudi de chaque mois pour répondre aux besoins essentiels des résidentes.

Chèques Services : Les personnes sans ressource et les personnes ayant des difficultés de ressources passagères peuvent bénéficier des chèques services à raison d'un chèque de 5,00 Euros par mercredi et Jour férié.

Tour de cour : En plus des visites hebdomadaires dans les chambres, nous avons introduit le "tour de cour" en raison de l'état de la cour. Ces initiatives visent à créer du lien social et à évaluer le bien-être des résidentes tout en identifiant les éventuels besoins d'amélioration de l'environnement.

Recyclage : Nous avons mis en place des poubelles de tris de déchets autant pour le personnel que pour les résidentes. Cette initiative discutée en CVS fonctionne très bien.

3. LE PUBLIC ACCOMPAGNE

Nous accueillons au sein du CHRS Point Nuit Maison Pluri'elles un public très diversifié aux besoins spécifiques. Voici quelques exemples de problématiques rencontrées par notre public :

- 1.** Femmes victimes de violences
- 2.** Femmes sans-abri ou en situation de précarité :
- 3.** Femmes migrantes ou réfugiées.
- 4.** Femmes en situation de précarité économique
5. Femmes avec des problématiques de santé mentale : suivies ou refusant les soins
6. Femmes aux prises avec la prostitution

Afin de répondre à ces besoins, le CHRS propose une gamme de services diversifiées comprenant l'hébergement, une écoute attentive, une aide à la réintégration sociale et professionnelle, l'accès à des services médicaux et sociaux,

ainsi que des actions spécifiques adaptées aux besoins individuels de toutes les personnes de genre féminin, quelle que soit leur origine ou leur situation sociale.

1. Les nuitées

26 places en Insertion / 12 places en Urgence :

	2021	2022	2023
Capacité (nombre de places)	32	38	38
Nombre de nuitées réalisables	1168 0	1387 0	1387 0
Nombre de nuitées réalisées	1118 2	1329 4	1263 2
Taux d'occupation	91%	95.85 %	91%

En 2023, le CHRS a été confronté à des problèmes de personnel, notamment des changements fréquents et des absences difficilement remplaçables, ce qui a contribué à la baisse du taux d'activités. Les personnes orientées vers le CHRS semblent également avoir des exigences plus élevées. Les chambres à deux lits et la vie en collectivité peuvent effrayer certaines.

Cette année a également été marquée par une recrudescence des violences internes, qui a conduit à deux fins de prise en charge, une situation exceptionnelle pour notre accueil inconditionnel et de haute tolérance.

2.4 Typologie des personnes accompagnées en 2022

2.4.1 Sexe / âge (cumul sur l'année)

Nombre de personnes (cumul sur l'année)	2021	2022	2023
18 à 24 ans	11	5 / 11%	3 / 5%
25 à 59 ans	50	45 / 87%	39 / 82%
+ 60 ans	4	1 / 2%	7 / 13%
Total	65	52	49

L'absence d'écart par rapport à l'année précédente dans le tableau des âges des personnes accueillies témoigne d'une continuité dans les profils des femmes recherchant ce type d'hébergement ou de soutien. L'écart des personnes plus âgées pourrait s'expliquer par le départ des femmes les plus anciennes accueillies de PN.

2.4.2 Caractéristiques des ménages accueillis

	2021	2022	2023
Personnes présentant des addictions avec une prise en charge médico-sociale adaptée	1	NC	5
Personnes placées sous main de justice	NC	0	0
Personnes présentant des troubles psychiques	1	4 (=20%)	10
Personnes victimes de violences conjugales	7	6 (30%)	9
Jeunes Majeurs (18-25)	NC	0	0
Personnes en situation de grande marginalité	3	3 (=15%)	1
Personnes sortant de logement insalubre	2	4(=20%)	0
Fin d'hébergement chez un tiers	3	2 (=10%)	10
Personnes sortant d'incarcération	NC	0	0
Personnes en situation de handicap (MDPH acquis ou en cours de demande)	NC	1(= 5%)	7
Personnes sortant d'ets spécialisé	2	0	0
Autre	17	0	0
NB TOTAL de ménages	36	20	49

Toutes les entrées sur le CHRS Point Nuit, maison Pluri'elles se font via le SIAO.

Le nombre de femmes victimes de violences conjugales a augmenté ces trois dernières années (de 7 en 2021 à 9 en 2023). Cette augmentation suscite des inquiétudes et pourrait témoigner d'une prise de conscience et d'un rapport plus étroit entre les violences commises aux femmes. **Cela peut être attribué à une sensibilisation croissante, mais également à une réelle augmentation des incidents de violence.**

En 2023, le nombre de personnes souffrant de troubles psychiques a augmenté de manière significative, passant de 1 en 2021 à 10. (Ce chiffre de 1 est à relativiser). La grande recrudescence des problèmes psychiatriques chez les femmes au cours de la dernière année est également inquiétante. Cela pourrait être lié à divers facteurs tels que les tensions et les défis induits par la pandémie,

l'isolement social, les difficultés économiques, ou encore un accès limité aux soins de santé mentale depuis quelques années.

2.4.3 Nationalité des personnes accompagnées

Nationalité	2021	2022	2023
française	32	24	19
UE	13	8	2
Hors UE	20	18	28
Total	65	52	49

2.4.4 Situation administrative des personnes accompagnées entrant dans le dispositif

	2021	2022	2023
CNI / carte de résident	32	28	22
CNI européenne	2	6	2
sans titre	6	8	13
carte de séjour temporaire	13	2	2
récépissé de CST	11	5	8
Attestation de dépôt	1	1	2
Total	65	52	49

2.4.5 Ressources des personnes accompagnées en 2022

	2021	2022	2023
Sans ressources	22	20	17
RSA socle	17	12	11
RSA activité	3	2	2
AAH	6	5	3
Ressources d'activité	13	11	11
Allocations chômage	3	1	1
AVAA	1	1	3
Pension d'Invalidité			1
Total	65	52	49

Durant l'année 2023, trois résidentes ont pu profiter de l'AAVA, ce qui leur offre la possibilité de sortir, d'être valorisées et d'obtenir un pécule avec la fierté de l'avoir remporté et de créer des objets qu'elles ne pensaient pas pouvoir réaliser.

4. ORGANISATION DE L'EQUIPE ET MODALITES D'ACCOMPAGNEMENT EN 2023 :

L'accompagnement des résidentes s'est montré complexe au vu des changements de personnels mais ces derniers ont pu avancer et remobiliser les résidentes sur leur projet. De plus, les différentes équipes qui se sont succéder sur le site ont pu travailler avec les personnes accueillies certaines parties des règles et protocoles du site pour une meilleure équité dans l'écoute et le partage de demandes.

Résumé des activités de Point Nuit, maison Pluri'Elles :

Des femmes hébergées ont fait un couscous en juin pour la réunion entre bénévoles de l'association. Ce plat et l'ambiance ont été très apprécié de l'ensemble des personnes présentes, ces dernières ont proposé d'offrir une cagnotte en remerciements. Cet argent a été réservé pour des futurs plantation et réaménagement du jardin.

Le séjour 84100 dans un gîte à la montagne a permis aux participantes de se rencontrer autrement et de passer quelques jours à la montagne. Quel dépaysement, elles sont rentrées ravies et prêtes à repartir.



Des activités régulières sur site telles que le jardinage, la cuisine, les jeux de société, le yoga, la sophrologie, les soins bien-être et les cours de français effectuées par des bénévoles ont animé la vie collective au cours de l'année. Nous accueillons avec toujours autant d'enthousiasme ces personnes qui donnent de leur temps pour changer un moment de vie des résidentes. Au nom de toutes les personnes de Point Nuit, nous les remercions.

Les départs ou certaines fêtes sont organisés par les personnes hébergées tout au long de l'année. Nous avons décidé cette année lors d'un CVS d'organiser un goûter mensuel pour fêter les anniversaires.

Nous avons également organisé des sorties mensuelles. Ces sorties, comme des balades dans le Vieux Lyon, une baignade à Miribel, et des visites aux musées des Confluences et Gadagne ainsi qu'au Jardin des Curiosités, offraient aux résidentes des moments de détente et de découverte, favorisant leur épanouissement personnel et social. Cependant, nous regrettons de ne pas avoir pu organiser certaines sorties faute de participantes, même si celles-ci étaient demandées lors du Conseil de la Vie Sociale par les résidentes elles-mêmes. Ce n'est que partie remise pour l'année 2024 !



Trois personnes des services civiques ont animé des temps à Point Nuit en 2023. L'équipe du service civique effectuait 2 jours sur le site et 2 jours sur le site de Cléberg pour Alynéa.

A partir de novembre 2023, Les 2 jeunes personnes en service civique ont proposer des ateliers d'écriture sur les souvenirs. Il y avait aussi des moments de cuisine afin de connaitre petit à petit les habitantes.

Après le départ de Tom, Chloé a diffusé la coupe de foot d'Afrique dans les lieux collectifs ainsi que des films. Des sorties dans le quartier, ateliers socio-esthétique mais aussi des moments d'échanges et discussions dans les lieux collectifs sont mises en place de manière plus ou moins spontanée.

Au départ de Tom, un nouveau binôme s'est créé car Margaux a rejoint Chloé.

2. Outils de la loi 2002.2 et leur mise en œuvre

Dans cette démarche les outils de la loi 2002-02 sont questionnés régulièrement sur leur justesse et leur pertinence et vérifier qu'ils viennent bien servir leur objet

- ✚ Le projet d'établissement qui sera retravaillé en 2024 avec la consultation de toutes les personnes gravitant sur le site.
- ✚ Le livret d'accueil qui a été réactualisé donne des repères à la personne accueillie et qui est remis lors de son admission.
- ✚ Le règlement de fonctionnement actualisé avec les résidentes à la faveur de changements, et tenant compte de l'évolution du service et des demandes des résidentes pour un meilleur fonctionnement.
- ✚ Le contrat de séjour conclu entre la cheffe de service représentant l'association, et la personne accompagnée, durant cette signature est présente un membre de l'équipe. Cela permet de repréciser les conditions d'hébergement et les droits et devoirs de chacun. L'idée de convier des anciennes résidentes est toujours d'actualité Elles pourraient être disponibles auprès des nouvelles personnes pour répondre à toutes les questions concernant le fonctionnement du quotidien partagé.

Le contrat de séjour est renouvelé dans les 6 mois par un avenant signé lors de la prolongation de la prise en charge.

3. Organisation des Projets Personnalisés (P.P.)

- B.** Dans le mois environ après son admission la résidente est invitée par courrier à l'élaboration de son projet personnalisé
- C.** Selon l'évolution de la situation et les observations de la vie quotidienne, une suite P.P. sera ensuite organisée.
- D.** La RSE et la co-référente REVQC sont garantes du suivi et de l'évolution du projet, c'est également la RSE qui est en charge de sa rédaction qui sera co-signé par la résidente et la Cheffe de Service.
- ✚ Un exemplaire est remis à la résidente, photocopie dans le dossier et une version scannée dans le dossier informatisé de

la résidente.

✚ Il en est de même pour les suites PP

4. Prolongation de séjour

- Les prolongations sont faites à la lumière des avancements de la situation.
- Si la situation est bloquée, la prolongation sera faite avec la cheffe de service et conditionnée au travail sur ces blocages et un contrat moral pouvant aider la personne dans son accompagnement peut être mise en place.

5. Procédure d'accompagnement à la sortie

La sortie est envisagée dès l'entrée et se prépare tout au long du séjour. Dès qu'une sortie est prévue le RSA prévoit si nécessaire un lien avec le secteur

Le coréférent REVQC désigné pour le suivi de la résidente prête à sortir, doit l'aider à

- Évaluer ses besoins, son budget
- Anticiper et lister toutes les démarches à faire lors de l'accès au logement, prévoir si nécessaire un accompagnement à la Banque Solidaire de l'Équipement (BSE) et/ou achat de mobilier, aide à son déménagement...

6. L'étayage collectif

Chaque mercredi, les bénévoles de la Banque Alimentaire livrent des denrées au CHRS. L'équipe du CHRS et des résidentes volontaires s'occupent de la réception de ces denrées.

Les prestations alimentaires sont organisées comme suit :

Petit-déjeuner : Disponible de 5h à 10h dans la cuisine pour toutes les résidentes. Les horaires ont été ajustés à la demande des résidentes pour celles qui partent tôt.

Déjeuner : Pour éviter le gaspillage, une collation avec les restes de la veille est proposée à midi. Les résidentes peuvent cuisiner leur propre repas de 9h à 19h en utilisant les denrées de la Banque Alimentaire. Environ vingt résidentes participent à cette activité.

Dîner : Le dîner est collectif et les repas sont préparés par les résidentes volontaires. Personne n'est obligé de cuisiner ou de dîner collectivement. Ce moment convivial favorise les échanges et aide à réduire les tensions liées à la vie en communauté. Il permet aussi de faire des propositions pour améliorer la vie collective.

Ces activités culinaires et repas partagés renforcent les liens entre les résidentes et permettent un sentiment de communauté.

Pour permettre à toutes les résidentes de s'exprimer, plusieurs instances et moments d'échanges sont en place :

CVS (Conseils de Vie Sociale) : Réunions mensuelles préparées à l'avance avec les résidentes et Michèle, notre référente administrative d'Alynéa.

Groupes de travail : Organisé avec Michèle pour réviser tous les protocoles du CHRS étudié par l'équipe en réunion de service.

Petit déjeuner du lundi : Un moment avec la CDS pour évacuer les tensions existantes entre les réunions mensuelles du CVS.

2.5 Dispositifs spécifiques :

Comme indiqué plus haut, depuis deux ans, nous accueillons trois personnes transgenres. Cette initiative vise à créer un environnement inclusif et sécurisé, offrant un soutien adapté à leurs besoins spécifiques en matière d'hébergement (chambre individuelle), de soutien psychologique et juridique. En collaboration avec des experts, nous avons élaboré des programmes individualisés qui respectent leur identité de genre et favorisent leur réinsertion sociale. Cette approche renforce nos valeurs d'inclusion et de respect de la diversité, et sera continuellement améliorée pour garantir un espace bienveillant et affirmatif.

2.6 L'accompagnement à l'insertion socio-professionnelle

Cette année 2023, la reprise de RDV par la CIP a été très appréciée par les personnes hébergées et l'équipe. 14 personnes hébergées sur Point Nuit ont été suivies.

2.7 Les sorties

	2021	2022	2023
Errance / sans domicile	-		1
Chez la famille / tiers	10	11	2
Héb. en structure	4	0	5
Logement adapté	13	2	0
Logement autonome	-	4	1
Etablissement spécialisé	-	1	0
Rupture d'hébergement	2	1	2
Autre (refus d'entrée de la personne après la visite des lieux)	-		3
NSP	1	1	0
Total	30	20	14

En 2023, moins de sortie en logement autonome. Cela suggère peut-être encore des difficultés pour obtenir ces types de logements, peut-être à cause de problèmes pour accéder au marché du logement.

En 2023, il y a eu une sortie vers un établissement spécialisé, montrant qu'une prise en charge plus spécifique était nécessaire pour certaines situations. Ces tendances montrent à quel point les parcours pour retrouver un logement stable après l'hébergement sont complexes, mettant en évidence les difficultés persistantes dans ce domaine pour les personnes accueillies. Certaines personnes qui étaient présentes depuis longtemps sont sorties en logement.

2.7.1 Les points de blocage en vue d'une sortie (personnes adultes)

	2021	2022	2023
Accès aux droits	0	0	3
Ressources trop faibles pour occuper un logement	2	2	0
Difficultés familiales / manque d'autonomie	2	2	3
Problèmes de santé physique ou psychique (déclaré ou observé)	2	4	5
Manque de place en logement adapté	0	0	1
Manque de place en logement autonome	3	5	5
Autres : régularisation	9	10	14
Total	18	23	31

2.8 Evolution de la durée de séjour des personnes prises en charge sortant dispositif

Le taux d'occupation de l'année 2023 est de 91%, 49 personnes accompagnées, 17 personnes sont entrées pour 14 sorties.

La durée de séjour cumulée est de 61 mois pour toutes les personnes suivies en 2023 au CHRS.

2.8.1 Durée de séjour des personnes présentes au 31/12/2023

Au 31/12/2023, 33 personnes sont présentes au CHRS donnant 1185 jours soit une durée de séjour moyenne d'environ 24 mois.

Durée du séjour	2021		2022		2023	
	Nb d'hébergés	%	Nb d'hébergés	%	Nb d'hébergés	%
< 6 mois	0	0	0	0	4	13
6 - 12 mois	4	9	0	9	11	33
12 - 24 mois	10	34	12	34	9	27
+ 24 mois	7	24	21	63	9	27
TOTAL	9	30	33	30	33	
Durée moyenne de séjour (en mois)	51	100%	33	100%		100%

2.8.2 Durée de séjour des personnes sorties en 2023

Durée du séjour	2022		2023	
	Nb d'hébergées	%	Nb d'hébergés	%
< 8 jours	NR		3	19
8 jours - 6 mois	8	40	3	18
6 - 12 mois	6	30	3	19
12 - 24 mois	5	25	3	19
+ 24 mois	1	5	4	25
TOTAL	12	100%	16	100%
Durée moyenne de séjour (en mois)				

En 2023, les durées de séjour sont plus variées, avec une augmentation notable des séjours de plus de 24 mois (passant de 5 % à 25 %). Les séjours de moins de 8 jours représentent 19 % des sorties. Les personnes accueillies ne souhaitant pas restées dans les chambres à deux lits. Les séjours de 8 jours à 24 mois ont légèrement diminué par rapport à 2022.

5. LES ACTIONS CORRECTIVES PAR SUITE DE L'AUDIT 2022

Le CHRS Point Nuit a fait l'objet d'un audit qui a conclu à la nécessité d'engager des travaux dans plusieurs domaines :

- Restaurer la communication :

10 CVS ont été programmés dont 2 exceptionnels (1 à la suite de l'audit et un autre à la suite de l'agression d'une salariée).

7 groupes de travail ont été organisés afin de reprendre des règles du vivre ensemble, 2 ont été annulés faute de participantes. L'administratrice référente a été présente à chacun d'eux.

Un repas collectif est organisé chaque soir avec la présence des 2 salariés.

Les nouvelles procédures sont pensées et évaluées collectivement entre salariés et personnes hébergées.

On note une baisse significative d'appels téléphoniques au siège pour contacter en direct le Directeur Général ou le Directeur Opérationnel, preuve il en est que la communication interne fonctionne à nouveau.

- **Renforcer le taux d'encadrement :**

Un poste de RVQC a été créé depuis juin 2023.

L'organisation du travail et un nouveau planning coconstruit avec l'équipe pour être au plus près des besoins a été travaillé sur plusieurs mois, il a été mis en œuvre en janvier 2024 et fera l'objet d'une évaluation à la fin de l'année 2024.

- **Poursuite du plan de sécurisation :**

En avril 2023, le site a été doté de caméras de surveillance.

« Un tour des chambres » hebdomadaire a été institué (lien, présence, hygiène, sécurité)

Les dossiers des usagers ont tous été informatisés et le retard constaté à la tenue de ceux-ci a été « rattrapé »

Des salariés ont été formés en SST et au SSI

Une charte des bonnes conduites a été écrite et corrigée par les personnes hébergées et elle est distribuée dès l'admission.

- **Gestion des troubles, nuisances et conflits liés aux chambres doubles :**

Après l'examen de plusieurs solutions et devis, nous avons testé dans une chambre la séparation de celle-ci en deux espaces séparés avec accès à la salle de bain commune. Au vu du prix de cette transformation, nous avons opté pour un essai de 6 mois afin d'en tester l'efficacité avant de la généraliser à l'ensemble des chambres doubles.

- **Clarification de la notion de référent de projet :**

Comme dans chacun des dispositifs d'ALYNEA, le RSE est référent du projet personnalisé de la personne accueillie. Il est accompagné par le RVQC qui suit entre 12 et 13 personnes en coréférence. Un point bimensuel avec le référent + le coréférent + le RSA est programmé pour suivre régulièrement la situation des personnes.

Cette répartition des tâches et missions vient également répondre à la problématique relevée lors de l'audit de scission d'équipe entre RVQC d'un côté et RSA + RSE de l'autre.

- **Actualisation des outils 2002-2 :**

Le livret d'accueil, le règlement de fonctionnement et le flyer de présentation du CHRS ont été actualisés. Il reste à ce jour à écrire le contrat de séjour.

Nos partenaires :

	<p>Les Banques Alimentaires distribuent les denrées à un réseau de plus de 6029 associations, épicerie sociale et Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS).</p>
	<p>Le soutien de l'Union européenne est indispensable pour les associations de lutte contre la pauvreté.</p>
	<p>Au centre hospitalier le Vinatier, le programme PEP'S organise un accès aux soins précoce pour les jeunes adultes qui traversent un premier épisode de psychose.</p>
	<p>Cette association s'adresse en priorité aux femmes et à leurs enfants victimes de violences intra familiales.</p> <p>Elle s'engage à préserver le droit des femmes et de leurs enfants à la dignité et à l'autonomie.</p>
	<p>Cette association offre des permanences mensuelles au Centre LGBTI+ de Lyon.</p> <p>Elle propose des espaces de discussion pour les personnes trans et leurs proches, favorisant les échanges et le soutien mutuel</p>

6. CONCLUSION ET PERSPECTIVE

L'année 2023 a été une période de changements importants pour notre CHRS, avec des améliorations notables des infrastructures et des défis persistants. Nous avons installé des étagères supplémentaires dans chaque chambre et divisé une chambre double en deux pour améliorer l'intimité des résidentes. Si cette initiative est positive, nous la répéterons dans toutes les chambres du bâtiment A dans l'année 2024.

Les changements organisationnels, bien que parfois source d'inquiétude, ont été menés avec la participation active de l'équipe et des résidentes, ce qui facilitera leur acceptation.

En 2024, nous nous concentrerons sur l'amélioration de nos infrastructures pour mieux répondre aux besoins des résidentes. Nos bâtiments doivent être adaptés pour offrir un environnement de vie optimal. La fidélisation de notre équipe de travailleurs sociaux est essentielle pour assurer un suivi personnalisé et continu.

Nous devons également répondre aux besoins croissants en matière de santé mentale, en renforçant nos partenariats avec des organismes spécialisés. Il est crucial de maintenir un environnement inclusif et sûr, en adaptant nos services aux besoins spécifiques, notamment des personnes transgenres.

En résumé, l'année 2024 sera dédiée à l'amélioration de nos infrastructures et au renforcement du soutien aux résidentes, tout en assurant un environnement inclusif et adaptable. Ces efforts sont essentiels pour répondre aux besoins variés des femmes que nous accueillons et leur offrir un cadre de vie digne et sécurisé.

Nous programmons également l'écriture du projet d'établissement pour la 2^{ème} partie de l'année 2024 en lien avec le projet associatif qui sera validé par le Conseil d'Administration à l'été. L'évaluation externe sera la 3^{ème} phase de cette prochaine année et viendra préciser l'offre en adéquation avec les besoins et les aspects réglementaires de la loi 2002-2.